



# Groupe consultatif déchets

Compte-rendu du 14 septembre 2016

## Ordre du jour / déroulement de la séance

- Tour de table : remontées « terrain » des membres du groupe consultatif déchets
- Recueil des avis des habitants
- Questions - échanges

## Préambule

La réunion s'est déroulée en présence de Sylvie Courbet du cabinet Citexia qui accompagne la collectivité dans l'étude portant sur la grille tarifaire.

Le tour de table a commencé par l'écoute des habitants, membres du Groupe consultatif déchets. Les élus ont aussi exprimé leurs points de vue, certains évoquant leurs échanges avec la population locale.

**Les avis et commentaires des membres du Groupe consultatif « habitants » ont été compilés dans le tableau ci-dessous. Il servira d'outil d'aide à la décision aux élus communautaires en décembre.**

Au cours de cette réunion, les échanges portaient sur les évolutions envisagées : fréquence de collecte tous les 15 jours (C0.5), ramassage des emballages en sacs ou en bacs, régie ou prestation de la collecte.

D'autres sujets liés à la collecte ont également été abordés et sont récapitulés ci-dessous.

## Tour de table et recueil des avis des habitants membres du Groupe consultatif

Public habitant	Fréquence OM		Conteneurisation Sélectif	
	C1 ou C0,5	Commentaires liés à ce choix d'évolution	Sac ou bac pour les emballages	Commentaires liés à ce choix d'évolution
LANGLAIS Denis	C0.5/C1 bourg	Passage une fois tous les 15 jours en campagne, 1 fois par semaine en ville	sacs jaunes	Les sacs ont l'avantage de ne pas avoir d'entretien Les gens n'aiment pas changer leurs habitudes
GUINE Patrick	C0.5	Sauf pour restaurants scolaire et restaurants, campings, assistantes maternelles et personnes incontinantes Revoir les circuits en incitant les villages, lotissements et rues à faible circulation à mettre tous les bacs et sacs du meme coté de la rue en expliquant la raison au usagers (coût).	Sacs jaunes	crainte du coût supplémentaire lié à mise en place de bacs jaunes
KESSAB Didier	C0.5	Le C0,5, ressenti comme une diminution du service, n'a cependant pas suscité d'opposition parmi les personnes qu'il a interrogées, mais des questionnements: Comment cette économie peut être répercutée à l'usager ? Crainte de problème d'hygiène l'été. Comment gérer les absences ou les oublis de sorties de la poubelle?	sacs jaunes	Avis partagés des citoyens interrogés: - au sujet des bacs: problème stockage bacs dans bourgs, néanmoins, certains les préféreraient aux sacs s'ils n'ont pas de problème de stockage mais crainte du coût supplémentaire liés à mise en place de bacs jaunes et dans ce cas, préfèrent les sacs - au sujet des sacs jaunes: pas de remontée particulière au sujet des sacs jaunes éventrés ou présents dans les rues, offrent une souplesse de rangement, problème de fragilité des sacs
AUDRAIN Michelle	C0.5	Gagner 1 économie de tournée de camion	sacs jaunes	Moins encombrant que les bacs, économique
COSSARD Jean-Pierre	C0.5/C1 bourg	verrait du C0.5 pour les zones rurales sans problème, plus difficile dans les bourgs qui sont appelés à se densifier et qui devraient rester en C1 (risque sanitaire)	Sacs jaunes	Contre le bac et pour le sac : - crainte du coût supplémentaire lié à mise en place de bacs jaunes - manque de place Pour le bac (minorité des gens interrogés): - ont assez de place pour un bac - problème des sacs jaunes dans les rues
GAUTREAU Michel	C0.5	Même avis que Didier Kessab.	Sacs jaunes	Les sacs conviennent à tous et problème du stockage des bacs dans les bourgs
MERCIER Mickael				
GUILLEMOT Martial	C0.5	Avec le choix de la taille du bac au choix si possible (à la hausse ou à la baisse) Avec une baisse des tarifs Inquiétude pour l'été: chaleur et lors des départs en congés.	Sacs jaunes	Avis partagés des citoyens interrogés Crainte du coût supplémentaire liés à mise en place de bacs jaunes Crainte d'avoir beaucoup de mauvais déchets dans les bacs
PIOLAT Marie-Thérèse	C0.5		sacs jaunes	majorité citoyens interrogés souhaitent leur maintien, notamment en bourgs (problème de place) et en impasses (cela ferait un 2ème bac à rouler)
GEFFRAY Céline	C0,5	Cela semble inévitable, mais pose question sur le problème de salubrité, d'odeurs		
MALESPINE Eric	C0.5	le C0,5 semble acquis. Seules les assistantes maternelles semblent peu enthousiastes	sacs jaunes	Les sacs jaunes sont aujourd'hui acceptés
LEGOUT Dominique	C0.5	Avec diminution des tarifs car diminution du service	Sacs jaunes	La majorité des citoyens interrogés souhaitent leur maintien

Public habitant	Fréquence OM		Conteneurisation Sélectif	
	C1 ou C0,5	Commentaires liés à ce choix d'évolution	Sac ou bac pour les emballages	Commentaires liés à ce choix d'évolution
PERRY Isabelle	C0.5	Il s'agit d'une diminution de service qui nécessitera plus d'efforts et de responsabilisation des usagers pour être plus rigoureux dans le respect du calendrier de collecte	sacs jaunes	« avis très partagés après sondage »
OLIVE VIRGINIE	C0.5	Serait il possible de synchroniser le ramassage des OM + sacs jaunes ? Plus facile de s'en rappeler Maintenir le ramassage des OM en bourg 1 fois par semaine pour les commerçants et les collectivités	Sacs jaunes	Surtout pour les collectifs afin d'éviter erreurs de tri, incivilités et bacs qui débordent
BOUGANNE Jean-Paul	C0.5	Bien informer la population Prendre en compte les cas réellement problématiques (médicaux et certains professionnels) Mettre en place rapidement le compostage individuel et collectif	Sacs jaunes	Gestion du stockage des sacs plus facile que celle d'un bac Moins d'erreurs de tri et de comportements anormaux Bacs représentent un investissement et nécessitent un entretien Etudier la faisabilité de sacs toujours transparents mais un peu plus épais Etudier l'intérêt du marquage des sacs pour les tracer
GRAVELEAU Maxime	C0.5		bacs	Plus propres
POURÉ Matthieu	C0.5	Choisir une taille du bac plus petite si le nombre de levée est inférieur	Sacs jaunes	Gérer l'emplacement de 2 bacs n'est pas forcément aisé
GOGENDEAU Michel	C0.5		Sacs jaunes	Crainte du coût supplémentaire liés à mise en place de bacs jaunes
CALMET Anatole	C0.5		bacs	Les bacs sont pratiques. Risque d'incivilités pas pire qu'en sac Les gens laissent facilement sur le bord de la route les sacs jaunes lorsqu'ils se trompent de semaine, le bac obligerait les gens à plus de civilité
COLLEAUX Vincent	C0.5		bacs	
DECOTTIGNIES-COGNIES Priscilla	C0.5		Sacs jaunes	Maintien en bourgs et en impasses surtout Problème de manutention des bacs pour les personnes âgées
ORANGE Alain	C0.5	Bien diffuser le calendrier des levées	bacs	Avis partagés des 8 personnes interrogées
LORILLON Michel	C0.5	Avec choix de la taille du bac : aménagement à faire selon situation familiale, problème de santé ou autre	Sacs jaunes	Transparence importante pour vérifier tri et éviter erreurs
Public : association				
Agir pour la Nature et l'Environnement				

Public habitant	Forme du service de collecte		Commentaires liés à la tarification	Commentaires / suggestions hors études
	Régie ou prestation	Commentaires liés à ce choix d'évolution		
LANGLAIS Denis	Prestation	Correspond mieux à l'importance du territoire		
GUINE Patrick	sans opinion			Sensibilisé à l'impact du brûlage des déchets dans la dernière Lettre Trivolution jointe à la facture. Poursuivre la pédagogie dans les supports de communication comme cette Lettre Trivolution.
KESSAB Didier	sans opinion	Crainte du coût des investissements liés, qui seraient alors répercutés sur les habitants	Favorable à la diminution du nombre de levées dans part fixe grâce à l'extension des consignes de tri et si pas plus cher qu'actuellement pour 12 levées	A enquêté environ 80 personnes, 30% au sein d'une AMP, 70% des habitants diverses en constitution de foyer, zone d'habitation... : - la RI et les sacs jaunes sont rentrés dans les moeurs - Difficultés souvent à descendre sous les 12 levées: soit maintien des 12 levées, soit supprimer les levées dans la part fixe mais si on paie le même prix qu'aujourd'hui avec 12 levées. - Grâce à l'extension des consignes de tri sur le plastique, il sera plus facile de descendre sous les 12 levées. - Choix de la taille des bacs: partagés, mais la majorité souhaiterait pouvoir choisir la taille de son bac. - Expressions spontanées sur les problèmes de propreté à côté des Points Recyclage - Attente de plus d'actions de prévention/communication vers le Zéro déchets ou les possibilités de réductions de ses déchets
AUDRAIN Michelle	Régie	Gain financier et maîtrise des coûts, des décisions	Attention à ne pas augmenter le coût au citoyen	
COSSARD Jean-Pierre	Prestation	Investissement trop élevé donc coût plus important pour les familles. Moins facile pour s'adapter à des changements. Le personnel doit être polyvalent pour que le service soit assuré toute l'année.		A interrogé environ 20 personnes
GAUTREAU Michel			Récompenser les usagers vertueux	Cite le problème des Points recyclage: - Sanctionner les incivilités - Propreté des colonnes d'apport volontaire - Colonnes pas assez nombreuses
MERCIER Mickael				
GUILLEMOT Martial	sans opinion	Question de coût. Défavorable si coût plus élevé.	Choix de taille de la poubelle.	
PIOLAT Marie-Thérèse			favorable à la tarification à la levée en supprimant les levées dans la part fixe	
GEFFRAY Céline			récompenser les bons trieurs : favorable à la tarification à la levée en supprimant ou diminuant les levées dans la part fixe RI pas assez incitative	A finalement bien compris pourquoi la redevance n'est pas au poids mais à la levée.
MALESPINE Eric			12 levées dans la part fixe = système pervers qui n'est pas incitatif	Accentuer la communication Aller plus vers le Zéro déchets Les familles en gardes alternées doivent pouvoir choisir la taille de leur bac. Plus de sévérité contre les incivilités
LEGOUT Dominique	Sans opinion	Avis partagé: pour la régie si elle est moins chère. Cela demeure un choix politique.	Récompenser les plus vertueux qui font moins de 12 levées en laissant le choix de la taille du bac et en adaptant le nombre de levées dans la part fixe en fonction de la taille du foyer.	A eu le retour de 20 personnes Traiter le problème des dépôts sauvages avec des sanctions plus sévères contre les incivilités, accentuer la communication Maintien de la déchèterie de Saint Mars du désert

Public habitant	Forme du service de collecte		Commentaires liés à la tarification	Commentaires / suggestions hors études
	Régie ou prestation	Commentaires liés à ce choix d'évolution		
PERRAY Isabelle	sans opinion	Sujet complexe. Nécessite plus d'informations, études approfondie		
OLIVE VIRGINIE	sans opinion	Question de coût pour la collectivité		En collectif, il est difficile d'agir sur sa facture de redevance, à moins d'avoir un composteur collectif. Il faut mettre plus de possibilités de tri, notamment en déchèteries.
BOUGANNE Jean-Paul	Régie	Sous condition d'un bon dimensionnement. Plus grande souplesse de gestion de personnel et pas d'aleas de variation de tarification de prestataires Réaliser une étude approfondie de la faisabilité financière, administrative et technique Conciercer sérieusement la population		N'a pas réussi à avoir l'avis de plusieurs personnes. Effort à faire sur la communication mais conscient des difficultés à mobiliser les citoyens, au manque d'intérêt de ces derniers.
GRAVELEAU Maxime	Régie			
POURÉ Matthieu	pas d'avis	prendre le moins cher pour les habitants et la collectivité	pouvoir choisir une taille de bac en corrélation avec le nombre de levées et pas en fonction de la composition du foyer; ou alors mettre une réduction s'il y a moins de 12 levées mensuelles	
GOGENDEAU Michel				
CALMET Anatole	sans opinion	Pas les compétences ni les éléments nécessaires pour donner un avis		Régler problème des incivilités qu'on trouve partout
COLLEAUX Vincent	Régie			Lutter contre les incivilités par la répression Accentuer la pédagogie et poursuivre la sensibilisation des enfants, ambassadeurs auprès des parents
DECOTTIGNIES-COGNIES Priscilla	Régie			
ORANGE Alain	prestation			
LORILLON Michel	Régie	Ne se sent pas compétent sur ce choix complexe : voit avantages a priori sur régie, mais ne peut pas en mesurer tous les inconvénients	fait confiance aux élus: ils possèdent tous les éléments pour prendre les meilleures décisions ayant rapport aux coûts. Expérience passée tentant à lui prouver.	Déchets verts : le coût individuel de traitement est-il plus ou moins intéressant que le coût du traitement collectif (impact carbone, valorisation ...) ? Comment accentuer les bonnes pratiques ?
<b>Public : association</b>				
Agir pour la Nature et l'Environnement				

## Expression des élus du Groupe consultatif et échanges

### Concernant une possible fréquence tous les 15 jours (C0.5)

**Jean-Pierre CLAVAUD**, élu de Fay de Bretagne : « J'ai rencontré 62 personnes. Je n'ai pas observé de réticences à l'idée de la mise en œuvre du C0.5, mais les gens s'interrogent tout de même sur ce qui se passera s'ils oublient de sortir leur bac ou quand ils seront absents, ou pour ceux qui ont des problèmes de maladie et/ou d'incontinences. Ils aimeraient avoir le choix de la taille du bac. Les gens s'attendent à une baisse de la redevance en raison de l'économie réalisée sur la baisse de fréquence. Les personnes qui sortent seulement 4-5 fois leur bac d'ordures résiduels attendent un geste de la collectivité pour récompenser leurs efforts de réduction. »

**Guy DESORMEAUX**, élu de Sucé-sur-Erdre : « Les gens semblent ok pour le C0.5 du moment que cela leur coûte moins cher. »

**Thierry GICQUEL**, élu Treillières : « Les gens que j'ai interrogés sont plutôt ok pour le passage en C0.5. Personnellement, je ne trouve pas la Redevance suffisamment incitative. Les gens attendent une baisse de la facture sous une forme ou sous une autre. »

### Concernant les sacs jaunes ou les bacs

**Jean-Pierre CLAVAUD**, élu de Fay de Bretagne : « Concernant les bacs ou les sacs jaunes, les avis sont partagés. Certains sont favorables au bac dans la mesure où ça n'engendre pas de coût supplémentaire. Certains soulèvent la difficulté à stocker le bac ou à le déplacer lors de sa sortie, notamment concernant les personnes à mobilité réduite. »

**Thierry GICQUEL**, élu de Treillières : « Les gens avec qui j'ai échangé ne veulent pas des bacs si cela doit inclure une augmentation des coûts. »

**Guy DESORMEAUX**, élu de Sucé-sur-Erdre : « Les habitants interrogés semblent plutôt favorables à rester en sacs du fait de la crainte d'une hausse des coûts avec les bacs. Il y a quand même le problème des sacs jaunes non conformes qui restent en entrée d'impasse ou en bord de route. Il faudrait pouvoir les évacuer rapidement. Par ailleurs, les sacs numérotés pourraient tout de même constituer une solution partielle, même si nous avons entendu de Questembert que ce n'était pas une solution totalement efficace. »

### Concernant le nombre de levées dans la part fixe ou le choix de la taille de son bac

**Sylvie COURBET**, cabinet Citexia : « L'application de 12 levées dans la part fixe a un effet structurant sur le comportement des usagers. On observe une convergence vers ce nombre de levées.

Notre expérience en matière de dotation des bacs montre que lorsque celle-ci est ouverte, la tendance des usagers est d'aller vers des bacs plus petits : ceux qui possèdent un 120L prennent un 80L, ceux qui possèdent un 180L descendent à 120L.

Avec une application des tarifs actuels :

- Si la moitié des usagers en bacs de 120 litres choisissaient un bac de 80 litres et si la moitié des usagers en bacs de 180 litres choisissaient un bac de 120 litres, la collectivité devrait assumer une baisse de recettes de l'ordre de 150 000 €.

Si la collectivité décidait de supprimer le forfait de 12 levées inclus dans la part fixe pour facturer les levées au réel, elle enregistrerait également une perte de recettes de 150 k€. Cette perte de recettes correspond à la facturation au réel des ménages qui utilisent le service moins de 12 fois par an.

Le choix de l'un ou de l'autre de ces changements ne peut pas être fait de manière inconsidérée car la collectivité a l'obligation d'assurer l'équilibre budgétaire du service déchets. Les enjeux économiques sont importants et tout changement dans les paramètres de calcul a des conséquences sur l'équilibre du service Déchets. »

**Didier KESSAB**, Grandchamp des Fontaines : « Je pense que lorsque l'extension des consignes de tri s'appliquera sur notre territoire, il sera possible de supprimer les 12 levées dans la part fixe, car nous serons alors en mesure de réduire les déchets résiduels, en mettant plus de déchets ménagers en plastiques dans les sacs jaunes correspondant aux emballages. On pourrait alors supprimer le nombre de levées dans la part fixe mais en restant à une facture équivalente pour 12 levées. En 5 ans, les mentalités ont changé par rapport aux déchets. Les gens sont prêts à faire des efforts supplémentaires, si les industriels en font aussi. »

**Jean-Pierre CLAUD**, élu de Fay de Bretagne : « Les gens que j'ai interrogés montrent soit un certain attachement au forfait à 12 levées soit pensent que s'il devait y avoir une suppression des 12 levées, le montant de la 12<sup>ième</sup> levée au forfait réel devrait être équivalente au montant actuel en tout cas pas supérieur. »

**Dominique LEGOUT**, Saint-Mars-du-Désert : « Personnellement, j'ai comparé ma facture avant RI et maintenant : je sors 10/11 fois mon bac, je composte et je paye plus qu'avant. Alors à quoi bon ? »

**Jean-Paul BOUGANNE**, Sucé-sur-Erdre : « Le coût est le nerf de la guerre pour les gens. Personnellement, je ne sors jamais mon bac dans l'année, je paye quand même car je suis utilisateur par exemple des déchèteries. C'est normal. »

**Sébastien POURIAS**, élu de Granchamp des Fontaines : « Il y a peut-être un système à trouver pour récompenser les plus vertueux en dehors de la suppression du nombre de levées minimum facturées ? Attention toutefois, la communauté de communes est un territoire attractif qui accueille de plus en plus de « néo-ruraux » qui ne sont pas habitués à la tarification incitative et peuvent avoir du mal à atteindre les 12 levées. »

**Priscilla DECOTTIGNIES-COGNIES**, Treillières : « Il serait bon de rappeler que lorsque la composition du foyer change, il est possible de changer la taille du bac. »

**Jean-Pierre COSSARD**, Héric : « Il faut savoir que certaines personnes, pour ne pas payer plus cher que le forfait, brûlent leurs déchets lorsqu'elles ont déjà sorti leur bac 12 fois. »

## Concernant la régie ou la prestation

**Jean-Pierre CLAVAUD**, élu de Fay de Bretagne : « L'intérêt de la régie est de pouvoir l'adapter aux besoins du service. Si le coût peut être à l'équilibre pour tout le monde, je suis plutôt favorable à la régie. J'ai assisté à une réunion où j'ai compris que Véolia, le prestataire actuel, annonce un déficit sur son marché actuel et qu'il serait amené à augmenter ses prix dans un futur marché. Le prestataire a aussi évoqué la possibilité avec les bacs jaunes de comptabiliser les levées de ces bacs et de faire payer leur ramassage dans la redevance. Dans ces conditions, la tarification pourrait alors augmenter. En tous les cas, la baisse ne pourra être que marginale. »

**Jean-Paul NAUD**, vice-président Erdre & Gesvres, précise « que la collectivité a toujours soutenu que le ramassage des emballages ne serait pas facturé afin d'inciter les gens à recycler tous les emballages qui peuvent l'être. Quant au prestataire actuel, ce dernier a connaissance de l'étude menée sur la régie. Il connaît très bien le risque d'une trop forte augmentation des tarifs. Il sera face à des concurrents et s'il est trop cher, il pourrait ne pas être retenu. »

**Jean-Pierre CLAVAUD**, élu de Fay de Bretagne : « Nous ne sommes pas certains que les prestataires soient nombreux à répondre à l'appel d'offres qui sera lancé. »

**Sylvie COURBET**, cabinet Citexia : « En ce moment, la concurrence sur le marché est plus marquée. »

**Guy DESORMEAUX**, élu de Sucé-sur-Erdre : « Je ne serais favorable à la régie que dans la mesure où nous pourrions faire une économie. Ne faut-il pas aussi envisager de mutualiser ce service avec des territoires voisins ? »

Idée reprise par Dominique Legout, habitant de Saint mars du Désert

**Sylvie COURBET**, cabinet Citexia souligne « que la collectivité possède une taille suffisante pour fonctionner en régie. »

**Jean-Paul NAUD**, vice-président Erdre & Gesvres: « Pour mutualiser avec d'autres collectivités, il faut pouvoir ajuster nos échéances de marchés actuels (dont la durée est de 4-5 ans) pour arriver à faire un marché commun. »

**Thierry GICQUEL**, élu Treillières : « Quand il m'est arrivé d'expliquer le principe de la régie aux gens rencontrés, ces derniers sont plutôt favorables à la régie au lieu de Véolia. »

**Sébastien POURIAS**, élu de Grandchamp des Fontaines : « Je crois qu'il faut arrêter de faire de la politique fiction et s'interroger avant tout sur la capacité de la Communauté de communes Erdre & Gesvres à réaliser ou pas cette mission de collecte en régie. Est-ce prévu dans notre projet de mandat ? A-t-on vocation et serions-nous en mesure d'assumer cette mission ? Certes c'est un choix politique. Mais serait-il à l'avantage des administrés ? »

**Sylvie COURBET**, cabinet Citexia indique « que l'étude réalisée pour la Communauté de communes Erdre & Gesvres ne présente pas d'avantages nets et marqués à opter pour la régie. La régie n'aura d'intérêt que si les résultats de l'appel d'offres du prochain marché conduisent à une augmentation marquée des coûts. »

## Autres Points abordés

### Concernant les dépôts sauvages et les incivilités

**Michel GAUTREAU**, Nort-sur-Erdre : « Il y a un problème avec les points d'apport volontaire pour le verre et le papier. La plupart ne sont probablement pas assez nombreux et beaucoup sont dans un état souvent pitoyable. Je trouve qu'il faudrait pénaliser les incivilités par solidarité vis-à-vis des gens qui font l'effort d'être vertueux. »

**Jean-Pierre CLAUD**, élu de Fay de Bretagne approuve le propos ci-dessus. « Les gens sont agacés par les dépôts sauvages et les incivilités. »

**Daniel BORIE**, élu de Les Touches : « Nous avons passé deux jours sur le terrain avec le technicien de notre commune, le vendredi et le lundi matin et nous avons pu constater de nombreux dépôts sauvages, malgré un ramassage fréquent. Nous avons ouvert des sacs et trouvé une adresse dans l'un d'entre eux. Le policier municipal a été contacté. Une amende de 68€ a été appliquée. »

**Jean-Paul NAUD**, vice-président d'Erdre et Gesvres : « Nous travaillons avec les communes qui ont un policier municipal. Toutes n'en ont pas forcément. Quand nous trouvons une adresse dans un sac, nous allons avec l'élu local à la rencontre du propriétaire du sac. »

**Sylvie COURBET**, cabinet Citexia : « Lorsque les élus que je rencontre me posent la question de sanctionner les incivilités, ma réponse est très claire : il faut effectivement sanctionner. Je peux citer le cas du Cher où un syndicat travaille avec les communes, la gendarmerie, le procureur et la presse locale. Tout le monde a joué le jeu, des sanctions ont été appliquées. Le mot d'ordre du président du syndicat était clair : « Il faut frapper fort et de manière claire ». Ça a fonctionné. Il faut savoir qu'à ce jour, il est très compliqué d'assermenter des agents intercommunaux.»

**Vincent COLLEAUX**, Treillières : « A titre personnel, je trouve qu'il n'y pas assez de répression. Ne pourrait-on pas faire usage de caméras ? »

**Sébastien POURIAS**, élu de Granchamp des Fontaines : « Les caméras peuvent être très tentantes, mais on ne peut pas en faire usage n'importe comment. Je crois surtout à l'éducation, la communication et la répression. »

### Concernant le centre de tri et le centre de stockage :

**Guy DESORMEAUX**, élu de Sucé-sur-Erdre demande « où en est le site de Treffieux ? »

**Jean-Paul NAUD**, vice-président d'Erdre et Gesvres : « Concernant le centre de tri, nous avons étudié la possibilité de faire un nouveau centre de tri avec les collectivités du nord du département et certaines au sud. Mais une seule s'est révélée partante. La solution semble donc être de nous rapprocher de Nantes Métropole, mais cette décision dépend aussi du coût, notamment celui du transport car il faut savoir que les emballages sont très légers et coûtent donc cher à transporter.

Quant au centre d'enfouissement, je rappelle que le centre de Treffieux doit fermer en 2025. Nous poursuivons toujours le projet d'ouvrir un centre de traitement à Savenay. Mais il faut savoir que les technologies évoluent, on ne parle plus systématiquement d'enfouissement, on parle aussi de CSR (Combustible Solides de récupération) par exemple. »

### Concernant le réseau des déchèteries :

**Didier KESSAB**, Grandchamp des Fontaines regrette « que la question des déchèteries ne soit pas abordée. »

**Dominique LEGOUT**, Saint Mars du Désert : « Dans mon voisinage, nous sommes tous favorables au maintien de la déchèterie de Saint-Mars. »

**Jean-Pierre CLAUDAUD**, élu de Fay de Bretagne : « Les gens veulent un accès libre aux déchèteries. J'ai également eu des demandes pour avoir plus de jours pour déposer des ferrailles. »

**Sébastien POURIAS**, élu de Grandchamp des Fontaines : « Il faut absolument communiquer sur le coût des déchèteries et peut-être faire un débat sur ce sujet. C'est tout de même notre principal poste de charges aujourd'hui. »

**Jean-Paul NAUD**, vice-président d'Erdre et Gesvres : « A la fin du mandat, nous saurons où nous en sommes du nombre de déchèteries. Nous n'aurons pas forcément terminé tous les investissements. »

**Jean-Paul BOUGANNE**, Sucé-sur-Erdre : « Je sais que la population a du mal à s'intéresser à la chose publique. Je me suis adressé par mail à 15 personnes de mon voisinage. J'ai proposé d'envoyer les comptes rendus. Seulement 4 ont dit vouloir être tenus informés et un seul a répondu à mes questions. Malgré tout, je reste convaincu qu'il faut accentuer la communication envers la population pour la sensibiliser et l'aider à s'informer. »

**Vincent COLLEAUX**, Treillières : « Est-il prévu de communiquer sur le fait que les professionnels contribuent aussi en payant leurs dépôts en déchèterie ? »

### Autres sujets :

**Eric MALESPINES**, Petit Mars : « Une maison des assistantes maternelles de la commune m'a dit avoir été déçue de ne pas avoir eu de la part de la CCEG le résultat de l'enquête sur les assistantes maternelles. »

**Priscilla DECOTTIGNIES-COGNIES**, Treillières : « De nombreuses personnes ne savent pas comment bien orienter le bac sur le trottoir ? »

---

### Conclusion

**Jean-Paul NAUD** vice-président d'Erdre et Gesvres remercie les membres du Groupe Consultatif de leur attention et de leur participation. « La prochaine réunion du Groupe consultatif déchets aura probablement lieu en début d'année 2017 après le vote des élus communautaires en décembre sur les projets d'évolutions et lorsque commencera la concertation autour de la tarification de la redevance. »